

Annexe 130-A.4 Modèle de déclaration de projet de mise en chantier

Déclaration de projet de mise en chantier, d'acquisition à l'étranger, de mise en refonte, modifications importantes ou grande réparation ☐

Demande de désignation d'un Centre de Sécurité des Navires compétent ☐

Demande de jaugeage, ou re-jaugeage d'un navire ☐

Demande de délivrance d'un permis de navigation ☐

Article 130.7 et Article 130.8 de la division 130 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, relatif à la sécurité des navires

Nature de la déclaration	Projet de mise en chantier	
	Acquisition à l'étranger (préciser pavillon d'origine)	
	Demande de désignation d'un Centre de Sécurité des Navires compétent	
	Refonte, modifications importantes ou grande réparation	
	Demande de délivrance d'un permis de navigation	
	Demande de jaugeage	
	Demande de re-jaugeage	

Nom du navire	
Immatriculation ou numéro IMO	
Type de navire	
Matériaux de construction	
Jauge brute estimée	
Jauge brute calculée	
Longueur Hors Tout (cf. définition du décret)	
Longueur de référence (cf. définition du décret)	
Largeur (uniquement pour les navires de moins de 15 mètres)	
Creux (uniquement pour les navires de moins de 15 mètres)	
Nombre équipage	
Nombre passager	
Nombre personnel spécial (cf. définition du décret)	
Date (prévue) de pose de quille	
Date prévue de mise en service	
Type d'exploitation envisagée	

Nom de l'exploitant du navire	
Coordonnées de l'exploitant du navire	
Chantier	
Coordonnées du chantier	

Qualité, nom et coordonnées de la personne physique mandatée par l'exploitant du navire comme interlocuteur de l'Administration.	Exploitant du navire	
	Chantier	
	Autre	
Qualité, nom et coordonnées de la personne physique mandatée par l'exploitant du navire pour présenter à l'Administration des demandes de dérogation ou d'exemption	Exploitant du navire	
	Chantier	
	Autre	
Suivi par une société de classification		
		OUI
		NON
Nom et coordonnées de la société de classification		
Cotes et marques prévues		
Existence d'un contrat de construction, ou de réparation		
		OUI
		NON
Nom et qualité du déclarant (obligatoirement Exploitant du navire)		
Date		
Lieu		
Signature		

Dans le cas où, en cours de construction, les caractéristiques principales du navire ou le service auquel il est destiné sont modifiées, l'exploitant du navire fait une nouvelle déclaration. Toute modification des éléments mentionnés sur cette fiche doit être signalée à l'administration, sans délai.